

—Aussi, reprit le soldat légèr-



LE CANARD paraît tous les samedis. L'abonnement est de

50 centins par année, invariablement payable d'avance.

On ne prend pas d'abonnement pour moins d'un an. Nous

le vendons aux agents huit centins la douzaine, payable tous

mois.

Annances: Première insertion, 10 centins par ligne; chaque

insertion subséquente, cinq centins par ligne. Conditions

spéciales pour les annonces à long terme.

Adressez toutes communications et toutes remises d'ar-

gent.

LE CANARD, Boite 1427, Montréal.

LE CANARD

MONTREAL, 31 Octobre 1884.

Correspondance de Ladebauche

Londres le 26 oct. 1884.

Mon cher Canard,

Tu sais sans doute que lorsque je suis parti de Mont

—Ah! fit Tranquille pendant qu'un

Après avoir bavassé sur toutes espèces de choses la

—Ecoute, mon ami Ladébauche, tu sais que j'ai élevé

—Tu comprends, mon cher Ladébauche, qu'à ce jeu son

—Non, ma chère, je n'ai rien changé dans ma manière

—Avant notre mariage, George, tu avais l'habitude de

—Non, ma chère, je n'ai rien changé dans ma manière

—Si vous avez l'intention de présenter un cadeau à

—Vous êtes bien tombée, madame, ai je répondu.

—Je me rends à la porte et qu'est-ce que je vois? John-

—Johnny fut enchanté de me rencontrer. Je le fis entrer

—Johnny dit qu'il avait à se plaindre de Lansdowne, le

—Johnny était d'avis qu'il fallait shipper Lansdowne au

—Il lui fallait un fortifiant quelconque.

—Il avait songé à lui donner la Jamaïque.

—De la Jamaïque veux-tu t'arrêter!

—Eh! oui, il me faut encore cinq ou six hommes,

—Y manque plus que ça. Madame Victoire, Johnny

est en train de nous blaguer, comme il a déjà blaguer

Pas de nègres. Pas de Jamaïque; à présent les Ca-

—Ecoutez tous les deux, dit la bourgeoise, vous

m'embrouillez avec vos affaires. Lâchez moi à présent.

J'ai le bordas à faire dans ma maison. Allez vous chi-

onner dans la cour.

C'est alors qu'on est sorti, Johnny et moi.

Assez pour aujourd'hui, mon cher Canard, je t'écrirai

ma prochaine lettre de Rome.

Tout à toi,

LADEBAUCHE

Dans six mois si quelque capitaliste a l'intention de fonder

—Mad. X... de la rue St-Denis dont le mariage ne remonte

—Avant notre mariage, George, tu avais l'habitude de

—Non, ma chère, je n'ai rien changé dans ma manière

—Avant de t'épouser j'allais te voir tous les soirs et

—Si vous avez l'intention de présenter un cadeau à

—Si vous avez l'intention de présenter un cadeau à

Les tribunaux comiques

UN AGNEAU FEROCÉ.

A entendu le prévenu qui comparait devant la police correctionnelle. Il n'est

M. LE PRÉSIDENT.—Prévenu, vous

nom et prénoms?

R.—Je vous en remercie bien, monsieur

le président: je me nomme Ernest, de

mou petite nom, *Dur à Cuire* de mon

surnom; je ne sais pas pourquoi les ca-

marades m'ont nommé comme ça. De

ma famille je m'appelle Carou, comme

la barque.

D.—Tous ces détails sont inutiles. Il

paraît que vous avez la main dure.

Vous êtes prévenu de coups et blessures

sur la personne de M. Monnier.

R.—Est-il possible d'être que je suis

dur; je suis un agneau, je serais inca-

pable de faire du mal à une mouche!

D.—Vous avez pourtant donné un

coup de poing avec une telle violence

dans le nez du plaignant qu'il a eu le

cartillage du nez cassé.

R.—J'sais vraiment pas comment ça

s'est fait vu que comme je vous dis je

suis un agneau; y a pas d'homme plus

doux que moi dans le quartier. Il fallait

que monsieur n'ait pas le nez solide.

D.—Je vous engage à prendre une

autre attitude.

Le prévenu secoue violemment la

balustrade qui le sépare du prétoire, en

la frappant d'un vigoureux coup de

poing qui peut donner une idée de la

force de ses muscles. Il murmure à

voix basse:

—Malheur est-il possible d'être un

agneau et d'être ici!

M. LE PRÉSIDENT AU PLAIGNANT.—

Expliquez-vous.

Evidemment le coup de poing que le

plaignant a reçu a dû changer le son de

sa voix, car c'est sur un ton racommo-

deur de fontaines qu'il raconte sa mé-

saventure.

LE PLAIGNANT.—Tout ça c'est venu

à propos de bottes. Faut vous dire que

monsieur est cordonnier; donc je lui

avais commandé une paire de bottes en

chevreau, vu que ce jour-là j'étais de la

noce de la fille du concierge d'où j'ha-

bité.

Monsieur m'apporte une paire de

bottes au moment où j'étais en train

de passer ma redingote. Fallait voir

quelles bottes! Ça ne ressemblait pas

plus à des souliers de noce qu'à des

pièds d'éléphant!

Je lui dis comme ça; Or des bottes!

Jamais de la vie je pourrais aller en

bateau dedans! Et c'est pas du chevreau,

c'est de la vache!

La dessus, comme les bottes sous le

nez, vu qu'elles avaient une odeur voilà

monsieur qui me pousse ma tête au-

dessus, même que mon nez a frappé

sur le talon. J'en ai vu double.

Je me rebiffe et naturellement comme

on est pas un ange de douceur dans ces

moments-là....

LE PREVENU.—Quand je vous dis,

monsieur est emporté, n'y a que moi

qui suis un agneau!

M. LE PRÉSIDENT.—Taisez-vous!

LE PLAIGNANT.—J'ai rapai les bot-

tes et j'avoue sans rougir que j'aurais

voulu l'attraper. Mais là-dessus, et avant

que j'ai eu le temps de dire ni A ni B

là que je reçois un coup de poing si

tellement violent, que j'en suis encore

tout rouge, et que j'en ai le nez tout de

travers, même que je n'en suis plus

présentable.

Le plaignant après ce beau discours,

s'avance vers le tribunal comme s'il

voulait lui présenter sa tête.

L'huissier audencier à toutes peines

du monde pour lui persuader de conser-

ver par devant lui cette pièce à convic-

tion.

M. LE PRÉSIDENT AU PREVENU.—

Vous voyez?

LE PREVENU.—J'sais vraiment pas

comment ça m'est arrivé, vu que c'est

pas là mon naturel. Coudamnez-moi si

vous voulez; j'aime mieux en finir tout

de suite. Après tout, c'est pas la pre-

mière fois qu'on va à l'abattoir.

Le tribunal, qui ne veut rien refuser

au prévenu, le condamne à quinze jours

de prison, 50 fr. d'amende, et 25 fr. de

dommages intérêts envers le plaignant.

25 francs!

Ce n'est pas assez pour que M. Mon-

nier puisse se procurer un nez en ar-

gent.

—Si vous avez l'intention de présen-

ter un cadeau à quelques uns de vos

parents ou de vos amis un portrait pho-

tographié grandeur naturelle, retouché

au crayon ou à l'encre de Chine ou co-

lorée à l'huile, si vous exigez que ce por-

trait ait un fini vraiment artistique don-

nez votre commande à H. Larin, No. 18

rue St Laurent. M. Larin, a fait ses

preuves en faisant le magnifique por-

trait qui a été présenté à l'hon. M. Mer-

cier. Toute la presse fait l'éloge du tra-

vail de cet artiste. Prix très modé-

rés.—2-4i.

Donnez-moi un cigare "DOC-

OR", je ne fume pas autre chose;

Voir l'annonce de la maison R. B.

Champagne Cie.